



LE 20 NOVEMBRE TOUTES ET TOUS EN GREVE DEVANT LE SIEGE DE BPCE

SALAIRES DANS LA BRANCHE CAISSES D'ÉPARGNE

ENSEMBLE, RÉCLAMONS NOTRE DÙ !!!

Depuis de trop nombreuses années, le pouvoir d'achat des salariés des Caisses d'épargne diminue du fait de la politique des dirigeants de BPCE et des entreprises du groupe.

Effectivement, plus aucun accord salarial national n'est proposé à la signature par les patrons depuis de trop nombreuses années. Ils se contentent de faire constater un soit-disant échec à des pseudo-négociations au travers d'un PV de désaccord et mettent en place des mesures unilatérales.

LE «JACKPOT» POUR LES PATRONS ...

Quand il s'agit de décider des mesures salariales pour les membres des COS et des directoires des Caisses, le processus est simplissime. On s'arrange entre «amis». C'est ainsi que les rémunérations des membres des directoires sont votées par les membres des COS. Ces mêmes membres qui, sur proposition de F. Pérol, viennent d'augmenter leurs jetons de présence. Quant à F. Pérol, sa rémunération est fixée par le Conseil de surveillance de BPCE, composé de présidents de COS et de directoires. Résultats : plus 58,5% d'augmentation pour F. Pérol en 2011 et une rémunération de près de 700 000 euros pour le président du directoire de la CEIDF .

... DES «CLOPINETTES» POUR LES SALARIÉS !

L'année 2012 a été celle de toutes les caricatures : une première réunion pour recueillir les « demandes » des

syndicats. Une deuxième pour constater que les revendications des salariés sont trop importantes et que BPCE ne pourra y répondre favorablement. Puis finalement, une troisième pour acter « le désaccord » et annoncer une mesure unilatérale. En l'occurrence **une fantastique, une extraordinaire, une phénoménale augmentation salariale de moins d'1 euro brut par jour !!!**

Le 20 novembre 2012 s'ouvre la Négociation Annuelle Obligatoire pour la Branche Caisse d'Épargne. Le **syndicat Sud appelle les salariés à se mettre en grève et à se rassembler devant le siège de BPCE pour exprimer notre ras-le-bol concernant nos conditions de travail et pour revendiquer de véritables augmentation de salaires :**

- **300 euros mensuels pour tous !**
- **pas de salaire net inférieur à 1 700 euros !**

**LE 20 NOVEMBRE,
TOUTES ET TOUS
EN GRÈVE.**

**LE 20 NOVEMBRE, TOUTES ET TOUS
RASSEMBLÉS DEVANT BPCE**

*(à partir de 9h30 – 50 avenue Pierre Mendès-France
Métros : gare d'Austerlitz – gare de Lyon – quai de la gare)*

Union
syndicale
Solidaires

Paris, le 14 novembre 2012 - n°18

L'exécutif national : J.Bonnard - G.Breuilhat - M.Brugnooge -
J.Dutillieux - D.Gilot - C.Joseph - J.L.Kerenflec'h - B.Konieczynski -
J.L.Pavlic - A.Quesne - P.Saurin



Sud groupe BPCE – 24, Boulevard de L'Hôpital 75005 PARIS - Tél. : 01 42 33 41 62

Contacts : sud.caisse-epargne@orange.fr - www.sudce.com - www.solidaires.org -  **SUD BPCE**